

Bonjour,

Vous m'avez transmis le dossier situé à CASTELNAUDARY - 511 avenue Rouviere - PC 011 076 24 00043, afin que j'examine s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques. Après examen du dossier je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne donneront pas lieu à une prescription d'archéologie préventive. En effet le terrain a déjà fait l'objet d'un diagnostic d'archéologie préventive, d'une fouille sur un secteur et d'une libération de terrain sur le reste.

Je reste à votre disposition pour toute demande complémentaire,

Cordialement,

**Célia PROST**

Conservatrice du patrimoine

DRAC Occitanie - Service Régional de l'Archéologie - *Site de Montpellier*

5, rue de la Salle-l'Évêque — CS 49020 — 34967 Montpellier Cedex 2

Tél. 04.67.02.32.74 / 07.62.61.49.62

[www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie)